

**PROJET PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six le 8 septembre à dix-neuf heures,

Le conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 3 septembre 2026

Présents : Mmes, MM. Christel AVIGNON-BELKHIR - Agnès BELLAGAMBA - Laure BERTHELOT - Isabelle CARRON-BLANC - Yves CHAREYRE - Nadine CHOCRAUX - Philippe COLORICCHIO - Anthony DUCOIN - Dominique ESCURE Serge GIDEMANN - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON - Marlène MARIN - Cécile RIVIER - Juan VASCHALDE

Procurations : Mme Laurence DELBECQ à Mme Christel AVIGNON-BELKHIR ; M. Vincent LACAZE à M. Juan VASCHALDE ; M. Valentin MAGNIAT à M. Yves CHAREYRE

Secrétaire de séance : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du conseil municipal :

- **DIA :**

➤ Non usage du droit de préemption pour 8 DIA : Impasse des Roses

955 Route de Moras

915 Route des Epars

1015 Route des Simards

201 Allée du Levant

40 Route du Château

390 Route des Mournons

145 Route d'Anneyron

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2026

Votants : 19

Pour :

19

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026 - INTERVENTION DE JUAN VASCHALDE

Il est exposé ce qui suit :

La commission associations s'est réunie afin d'examiner les demandes de subventions des associations locales. Il est donné le détail des subventions proposées pour 2026 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
ACCA	500
ACRDNS	50
ANACR26	50
ANIMATION ECOLE PUBLIQUE	2 050
APEL DU SACRE CŒUR	200
BIBLIOTHEQUE	2 500
BIKE CLUB SAINT SORLIN	3 000
COMPAGNIE D'ARLANDE	300
CONSCRITS	150
CORDEE SPELEO	100
DANSE DES COLLINES	300
ELECTROLAPSE	500
FNACA	250
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	500
JSP	500
LA TRUITE DE VEUZE	250
LES AMIS DES ROSES D'AUTOMNE	300
ORCHESTRE D'HARMONIE	2 900
PATRIMOINE	1 000
PETANQUE	300
ST SORLIN SPORTIF BASKET	3 500
TENNIS CLUB	1 800
USVG	3 800
	24 800

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'allouer les subventions aux associations telles que détaillées ci-dessus.

Votants : 19

Pour : 19

OBJET : AMENDES DE POLICE 2026 - INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON

La commune peut bénéficier des amendes de police pour 2026 d'un montant de 2 700 €.

Il est proposé de solliciter cette subvention sur le projet de renouvellement de la signalétique et l'installation d'un radar pédagogique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet de renouvellement de la signalétique et l'installation d'un radar pédagogique.

- **SOLLICITE** l'attribution du Conseil Départemental de 2 700 € au titre d'amendes de police 2026.

Votants : 19 Pour : 19

OBJET : MISE EN PLACE DU TARIF DU LIVRE COMMUNAL - INTERVENTION DE DOMINIQUE ESCURE
--

Il est exposé ce qui suit :

Suite à la création du livre communal, il convient d'établir un tarif pour la vente de celui-ci.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **FIXE** le tarif du livre communal à 20 € à compter du 1^{er} juillet 2026,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour faire appliquer ce tarif.

Votants : 19 Pour : 19

OBJET : DONATION DE LA PARCELLE AO 123 – ROUTE DES CHARMILLES - INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON

Il est exposé ce qui suit :

Monsieur Lucien FRAGNOL souhaite faire don à la commune de la parcelle AO 123 d'une superficie de 950 m² sise Route des Charmilles pour une valeur vénale de 150 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** la donation de la parcelle AO 123,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente.

Votants : 19 Pour : 19

OBJET : INSTAURATION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DE LOCAUX D'HABITATION (THLV) INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON
--

Il vous est proposé d'instaurer la taxe sur la vacance de locaux d'habitation (THLV) ; Cette taxe est due pour les logements vacants au 1^{er} janvier de l'année d'imposition depuis au moins deux années.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation,

- **CHARGE** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Votants : 19

Pour : 19

OBJET : VALIDATION DE L'OPÉRATION DE CONSTRUCTION PAR HABITAT DAUPHINOIS - INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON
--

Il est exposé ce qui suit

Il vous est proposé de valider le projet de construction d'un immeuble d'au moins 16 logements (1 partie en location aidée et 1 partie en accession à la propriété), ainsi que plusieurs locaux commerciaux en RDC construits par la Société HABITAT DAUPHINOIS, sur plusieurs parcelles de terrain située à l'angle de la Route de Moras et la Route d'Epinouze, à Saint Sorlin en Valloire. L'ensemble des parcelles est le suivant :

- AD n°59
- AD n°60
- AD n°272
- AD n°271
- AD n°269

(Les numéros de parcelles sont susceptibles de changer à l'issue du bornage réalisé après les travaux)

EPORA, actuellement propriétaire des parcelles listées ci-dessus, va revendre l'intégralité de ces parcelles à Habitat Dauphinois.

Les locaux commerciaux en RDC seront réalisés en Maîtrise d'ouvrage déléguée par Habitat Dauphinois pour le compte de la mairie. Le cahier des charges, le nombre de locaux, ainsi que la surface de ces locaux seront à préciser lors des prochaines réunions de travail avec la Mairie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **DESIGNE** la société HABITAT DAUPHINOIS comme Maître d'Ouvrage pour réaliser l'opération de construction d'un immeuble de logements financés en partie (les logements locatifs) à l'aide d'un prêt PLUS et PLAI.
- **DESIGNE** la société HABITAT DAUPHINOIS comme Maître d'Ouvrage Délégué pour la construction des locaux commerciaux en RDC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la réalisation dudit projet, et notamment le contrat de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée pour la construction des locaux commerciaux en RDC.
- **ACCORDE** sa garantie sur les emprunts PLUS et PLAI à la hauteur de 50 %, que la Société HABITAT DAUPHINOIS se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, les 50 % restants, étant garantis par le Conseil Général de LA DROME.

Votants : 19

Pour : 19

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

PLAN DE SECOURS COMMUNAL (PCS) finalisé (en pièce jointe de ce procès-verbal).

TRAVAUX

Sur la route d'Epinouze, les travaux d'enrobés doivent débuter fin de semaine.

Fin des travaux prévus fin d'année 2026.

Futur aménagement autour du rond-point à revoir.

EXTENSION DU GYMNASE

Un projet d'extension du gymnase comprenant la création d'un club-house dédié au club de basket et d'un local rangement a été proposé. Le projet est actuellement en cours de validation.

MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ :

- Fête du Parc : Bel événement et très bonne animation.
- Electrolapse : 13 600 participants. Belle réussite ! Festival très bien passé.
- Feu d'artifice reporté au 31 octobre 2026 à Manthes.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Beaucoup de monde et de nombreuses associations de Saint-Sorlin présentes.

SOIREE AU VILLAGE

Marché ce vendredi, le 11 septembre avec repas proposés par l'USVG.

VOGUE ANNUELLE

Cette année, la vogue aura lieu les 26 et 27 septembre 2026.

FETE DES CLASSES

Bonne ambiance. De nombreux classards. Attention, retour de la maison de retraite qui n'a pas été prévenue.

COMMEMORATION DE LA STELE BRUNET

La commémoration est prévue ce lundi 14 septembre à 14h. Rdv devant le gymnase.

RENTREE SCOLAIRE 2026

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Maintien positif des effectifs dans l'école privée, l'école publique et le collège.

CME

Le prochain Conseil municipal des enfants (CME) se tiendra demain, mercredi 9 septembre. Une visite de la gendarmerie ainsi que de la caserne des sapeurs-pompiers vont être programmées.

INDISPONIBILITE DES AGENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Les agents du service technique seront mobilisés pendant environ un mois et demi dans le cadre des travaux de réfection du sol du rez-de-chaussée de la mairie.

Le carrelage sera entièrement repris suite à des malfaçons. Les frais sont entièrement pris en compte par l'assurance. Un rafraîchissement des murs sera également effectué.

Pendant la durée des travaux, le secrétariat sera installé temporairement dans la salle des mariages.

CCAS

- Ateliers Equilibres proposés par la CARSAT au RDC du foyer
- Café des aidants animé par Fabienne LAMALLE, psychologue.

Séances de 10 ateliers gratuits et ouverts à tous les habitants. Ils débuteront le lundi 21 septembre 2026 de 14h30 à 16h à Inter 'Val.

- Semaine bleue le 7 octobre 2026 : ateliers en lien avec le Patrimoine. Intervention de Madame Geneviève BISMUTH et de l'association le Petit Magicien.
- Opération brioches du 5 au 11 octobre 2026
- Repas des aînés le 5 décembre 2026
- Forum des aidants le 29 avril 2027 (plus de subvention du département)

TRAVAUX TERRAINS DE TENNIS

Les travaux débuteront normalement début 2027.